



EN BREF

FISCALITÉ

Vitry-le-François, une ville "raisonnable"

C'est tout chaud, ça vient de sortir ! Le palmarès 2020 des communes classées selon leur niveau de dépenses en 2019, aussi appelé Argus des communes, a été récemment mis en ligne par l'association de lutte contre le gaspillage d'argent public « Contribuables associés ». Le classement est divisé en trois catégories : « maire dépensier », « maire raisonnable » et « maire économe ». Avec une note moyenne de 11/20, la ville de Vitry-le-François se classe parmi les villes dont la gestion financière est jugée « raisonnable ». Avec une population retenue de 12 969 habitants et en se basant sur les dernières données publiées par la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Économie et des Finances, l'Argus des Communes établit à 1 023 euros le montant des dépenses par habitant réalisées par la Ville en 2019, pour une moyenne de 1 110 euros constatée dans les communes de même taille.